

Dépôt des demandes de Visas : VFS 42 rue de Paradis 75010 Paris **0 821 09 0009** (0.12 € TTC /mn)

Dépôt : de 8h00-13h. **Retrait** 14h00 18h00.

Consulat indien: 22, rue Albéric Magnard, 75016 Paris. **Tél. : 01 40 50 71 71**

CAPITALE	NEW DELHI	NOM OFFICIEL	République de l'Inde	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)	Anglais et Hindi		SUPERFICIE	3 165 596 km ²
LANGUE(S) PARLEE(S)	Anglais et Hindi		POPULATION	1 017 645 163 hab.
MONNAIE	La Roupie (46 INR environ 1 €)			
PRINCIPALES VILLES	Mumbai, Calcutta, Madras, Bangalore, Hyderabad, Ahmadabad, Kânpur, Nagpur, Pune, Jaipur, Lucknow, Indore, Madurai, Surat			
REGIME POLITIQUE	République fédérale, démocratie parlementaire			
VACCINS	Un certificat de vaccination anti-amaril est exigé à l'entrée du pays de tous les voyageurs âgés de plus d'un an en provenance d'une zone infectée.			
RELIGIONS	Hindous 80.0%, Musulmans 14.0%, Chrétiens 2.4%, Bouddhistes 0.7%, Autres 0.9%			

DELAIS 1 SEMAINE A 48H EN URGENCE AVEC LA COPIE DES BILLETS D'AVION 7 JOURS AVANT LE DEPART

TOURISME

AFFAIRES

<p>- 1 Passeport original, signé et valable au moins 6 mois comportant au moins 3 pages vierges dont 2 pages face à face si possible.</p> <p>- 1 Formulaire Electronique de demande de visa à compléter sur le site de VFS global www.vfs-in-fr.com 24h avant la date dépôt chez VFS, daté et signé sur les 2 pages du formulaire par le requérant du visa ; ne notez qu'une ville de destination- ATTENTION: pour la durée et le nombre d'entrée : sélectionner impérativement : 6 MOIS - MULTIPLES ENTRÉES. Attention ! le formulaire doit être signé 2 fois: en page n°1 dans le cadre qui se trouve sous le cadre réservé à la photo, et en bas de la page n°2 à l'endroit prévu à cet effet.</p> <p>- 2 Photos obligatoirement aux normes indiennes : carrées , mesurant 5cm x 5cm , identiques, en couleur et sur fond blanc</p> <p>- 1 Copie du billet d'avion IMPERATIVE pour toutes les demandes en urgence. NB: dans le cas d'un long séjour en Inde soyez vigilant car le visa est valable 6 mois à compter de sa date d'émission. Vous devrez donc quitter le territoire indien avant la date d'expiration du visa.</p> <p>- 1 INFORMATION IMPORTANTE: Pour les visas de tourisme, il doit y avoir un écart d'au moins 2 mois entre 2 voyages sur l'Inde. Par contre, si la personne doit se rendre dans un laps de temps plus court, elle doit solliciter une autorisation auprès du service d'immigration ou bureau de police ou d'immigration de la province concernée par la visite. Dans ce cas, un enregistrement doit être effectué dans les 14 jours suivant l'arrivée en Inde.</p>	<p>- 1 Passeport original, signé et valable au moins 6 mois après le retour et ayant au moins 3 pages vierges, dont 2 face à face.</p> <p>- 1 Formulaire Electronique de demande de visa complété sur le site de VFS global www.vfs-in-fr.com 24h avant la date dépôt chez VFS, daté et signé sur les 2 pages du formulaire par le voyageur Attention ! le formulaire doit être signé 2 fois: en page n°1 dans le cadre qui se trouve sous le cadre réservé à la photo, et en bas de la page n°2 à l'endroit prévu à cet effet.</p> <p>- 2 Photos obligatoirement aux normes indiennes : carrées , mesurant 5cm x 5cm , identiques, en couleur et sur fond blanc</p> <p>- 1 Lettre de société rédigée en anglais sur papier en-tête, datée, signée avec cachet de la Société mentionnant précisément l'objet de la visite, les coordonnées exactes du correspondant local (nom, adresse,téléphone) ainsi que les dates précises de début et de fin du premier séjour (dates identiques à celles précisées sur l'invitation émise par le correspondant local). Ce document doit être impérativement adressé aux: Services Consulaires de l' Ambassade de l'Inde , 15 rue Alfred Dehodencq - 75016 PARIS</p> <p>- 1 Lettre d'Invitation de la société indienne rédigée en anglais précisant l'objet de la visite, ainsi que les dates précises de début et de fin du premier séjour. Si plusieurs visites du requérant du visa sont prévues dans la même année, le correspondant devra le préciser sur l'invitation. Ce document doit être impérativement adressé aux: Services Consulaires de l' Ambassade de l'Inde , 15 rue Alfred Dehodencq - 75016 PARIS</p> <p>- 1 Copie du bilan comptable simplifié de l'entreprise française (2 à 5 pages maximum)</p>
---	--

Tarifs Visas

REMARQUES

<p>-Visa Tourisme, 6 mois Multiples entrées, séjour 30 jours maxi. 65 € en délai 5 jours ouvrés minimum</p> <p>-Visa Tourisme, 1 an Multiples entrées, séjour 30 jours maxi. 95 € en délai 5 jours ouvrés minimum</p> <p>- Visa Affaire, 6 mois ou 1 an, Multiples entrées, séjour 30 j maxi. 219 € en délai 5 jours.</p> <p>- Supplément Urgence en 24h 53 € (à ajouter)</p> <p>- Demande d'accord par Fax si NON FRANÇAIS formulaire spécial étranger (dit « télex ») disponible sur : http://www.vfs-in-fr.com/french/index.aspx. 30 € Pas de délai d'urgence ni de délai tout court (voir remarque).</p> <p>- Autres tarifs et visas sur http://www.vfs-in-fr.com/french/index.aspx</p> <p>Les autres types de visas nécessitent le déplacement du demandeur.</p>	<p>Citoyens étrangers, joindre une copie de carte de séjour. Il sera demandé une autorisation de demande de visa par fax au consulat d'Inde du pays de la citoyenneté concernée... Le délai est de 3 semaines minimum</p> <p>ENFANT – de 15 ans : Inscrit sur passeport des parents, fournir 2 photos. Si la mère ne voyage pas, il faut son autorisation écrite et la copie de sa pièce d'identité.</p>
---	--

NORMES PHOTOGRAPHIQUES

Version : 01/07/2011

Dans le cadre de votre demande de visa pour l'Inde, vous devrez fournir une ou plusieurs photographies selon la catégorie de visa souhaitée. **Vos photographies devront être conformes aux normes établies par le gouvernement indien qui sont différentes des normes photographiques actuellement appliquées en France.**

Attention : les photos établies dans les machines automatiques déployées sur le territoire français ne sont pas compatibles et ne pourront être acceptées pour le dépôt de votre demande de visa pour l'Inde. Veuillez suivre ces instructions attentivement. Si les photos présentées ne correspondent pas aux paramètres ci-dessus, votre demande sera considérée incomplète et sera refusée.

OU EFFECTUER VOS PHOTOGRAPHIES

- **Paris** : notre bureau de Paris est équipé de deux cabines automatiques compatibles avec les normes photographiques indiennes. Ces machines sont accessibles aux horaires d'ouverture de nos locaux.
- **Marseille** : notre bureau de Marseille est équipé d'une cabine automatique compatible avec les normes photographiques indiennes. Cette machine est accessible aux horaires d'ouverture de nos locaux.
- **Si vous ne pouvez pas vous déplacer dans nos locaux** : nous vous invitons à contacter un photographe professionnel proche de votre domicile pour établir vos photographies. Nous vous conseillons d'imprimer ce document et de le lui présenter.

TAILLE DES PHOTOGRAPHIES



- La taille des photos aux normes indiennes est différente de la taille d'une photo française. Pour être acceptée par le gouvernement indien, **votre photo devra obligatoirement être carrée et mesurer 5 cm x 5 cm.**

AUTRES NORMES PHOTOGRAPHIQUES

Les normes qui suivent ci-dessous sont globalement similaires aux normes ISO/IEC 19794-5 : 2005 appliquées actuellement par le gouvernement français.

- **Couleur** : la photo doit être en couleur et faire apparaître un teint naturel. Les photos noir et blanc seront refusées.
- **Qualité** : les photographies scannées ou de mauvaise résolution seront refusées. La photo doit être nette, sans pliures, ni traces et être imprimée sur du papier photo normal.
- **Fond** : le fond doit être clair et uni. Les photos avec un fond coloré ou fantaisiste seront refusées.
- **Cadrage** : la prise de vue doit montrer un gros plan du visage et des épaules. Le visage doit être positionné au centre du cadre, sans inclinaison et prendre entre 70 % et 80 % de la hauteur de la photo.
- **Expression** : le sujet doit adopter une expression neutre, bouche fermée.
- **Cheveux** : les cheveux ne doivent pas masquer le visage.
- **Yeux** : le sujet doit regarder l'objectif et garder les yeux ouverts. Les montures de lunettes doivent être discrètes et ne doivent pas cacher les yeux. Les photos présentant un sujet ayant des verres de lunettes teintés ou des yeux rouges seront refusées.
- **Couvre-chef** : les couvre-chefs ne sont pas acceptés. Le gouvernement indien tolère les accessoires portés pour des raisons religieuses, croyances ou antécédents ethniques à la condition que le visage reste intégralement visible.

INSTRUCTIONS SUR L'UTILISATION DES PHOTOS

- Votre **première photo** devra être collée sur le formulaire de demande de visa dans le cadre prévue à cet effet. Cette photo sera scannée et apparaîtra sur votre visa.
- Votre **seconde photo** devra être collée à l'arrière du formulaire de demande de visa dans le coin en bas à droite
- Plusieurs photos vous seront demandées: elles doivent impérativement être **identiques**

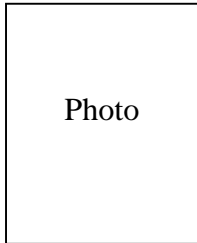
CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR L'INDE

VF Services (UK) Limited, 42-44 rue de Paradis, 75010 Paris



AIR-INDIA

एअर इंडिया



**EMBASSY OF INDIA
PARIS**

**VISA FEES ARE
NON- REFUNDABLE**
Les frais de visa ne sont pas remboursables

FOR OFFICIAL USE	
Receipt No.....	
Fee.....	
TOURIST/ENTRY/TRANSIT/BUSINESS	
Observation.....	
No. Date &Type of Visa.....	
.....	
Date on which passport returned.....	
.....	
CHILD/CHILDREN ENDORSED IN PASSPORT	
VISA REQUIRED	<input type="checkbox"/> YES <input type="checkbox"/> NO

PART "A"

TO BE FILLED IN BY ALL APPLICANTS
(A REMPLIR PAR TOUS LES DEMANDEURS)

01. FULL NAME (including Last, First & Middle names) Mr./Mrs./Miss:.....
Nom et prénom en entière(M./Mme/Mlle)

PREVIOUS NAMES IF ANY:.....
Nom antérieur, si applicable

02. FATHERS NAME :.....
Nom du pere

03. HUSBANDS NAME :.....
Nom de l'époux

04. PLACE OF BIRTH.....
Lie de naissance (City/Ville) (State/Province) (Country/Pays)

05. DATE OF BIRTH:.....
Date de naissance (Day/Jour) (Month/Mois) (Year/Année)

06. ADDRESS & TELEPHONE :.....
Adresse et Téléphone

07. PROFESSION(Details of present employment):.....
Profession actuelle(Détails sur la profession actuelle)

08. PASSPORT No..... DATE OF ISSUE..... ISSUED BY.....
Numéro du Passeport Date d'émission Délivrée par

AT..... DATE OF EXPIRY :.....
A Date d'expiration

09. DETAILS OF CHILD/CHILDREN, ENDORSED ON THE PASSPORT, ACCOMPANYING THE APPLICANT(ONE
PHOTO OF EACH CHILD TO BE ATTACHED)
Renseignements sur les enfants voyageant avec le demandeur et inscrits sur le passeport(joindre une photo de chaque enfant)
NAME PLACE & DATE OF BIRTH SEX RELATIONSHIP IDENTIFICATION MARK, IF ANY
Nom Lien et date de naissance Sexe Lien de parente Signe distinctifs

10. PRESENT NATIONALITY.....
Nationalité actuelle

11. ANY OTHER NATIONALITY PRESENT OR PREVIOUS :.....
Autre nationalité, actuelle ou ancienne

12. WHETHER VISA HAS BEEN REFUSED PREVIOUSLY ? IF SO, GIVE DETAILS:.....
Si le visa a déjà été refuse fournir des renseignements

13. DETAILS OF PREVIOUS VISIT TO INDIA, IF ANY:
Détails concernant les précédents voyages en Inde, le cas échéant
.....
14. No OF ENTRIES SINGLE/DOUBLE/TRIPLE/MULTIPLE:.....
Nombres d'entrées : Une/deux/trois/multiples
15. PERIOD FOR WHICH VISA IS REQUIRED:.....
Periode pour laquelle le visa est demande
16. COUNTRIES FROMWHICH ENTRY INTO INDIA WILL BE MADE 1).....2).....3).....
Pays a partir duquel l'entrée sera effectuée vers l'inde: 1.2.3
17. PURPOSE OF JOURNEY :TRANSIT/TOURIST/BUSINESS/EDUCATION/ANYOTHER:.....
Motif du voyage: Transit/Tourisme/Affaires/Etudes/Autres
18. PLACES IN INDIA PROPOSED TO BE VISITED :.....
Lieux de visite en Inde
19. APPROXIMATE DATE OF DEPARTURE FROM FRANCE :.....
Date approximative de départ de France
- APPROXIMATE DATE OF ARRIVAL IN INDIA :.....
Date approximative d'entrée en Inde
20. PORT OF FIRST ENTRY INTO INDIA :.....
Aéroport de première entrée en Inde
- PORT OF FINAL DEPARTURE FROM INDIA :.....
Aéroport de dernière sortie de l'Inde

PART "B"

NOT TO BE FILLED BY APPLICANTS FOR TOURIST VISA
(A NE PAS REMPLIR PAR LES DEMANDEURS DU VISA TOURISTIQUE)

1. WHETHER HOLDING VALID 'NO OBJECTION TO RETURN IN INDIA' ENDORSEMENT AND IF SO, GIVE PARTICULARS:.....
Si la mention 'No objection to return to India' figure sur votre passeport, prière d'en donner la raison
.....
2. NAMES AND ADRESSES OF TWO REFEREES:
Nom et adresse de deux personnes
IN FRANCE
(En France)
1 :.....
2 :.....
IN INDIA
(En Inde)
1 :.....
2 :.....

PART "C"

(TO BE FILLED IN BY ALL APPLICANTS)
(A REMPLIR PAR TOUS LES DEMANEURS DE VISA)

I.....hereby to undertake that I shall utilise my visit to India for the purpose for which visa has been applied and shall not, on arrival on India, try to obtain employment or set up business or extend my stay for any other purpose, I fully understand that if any of the particulars furnished above are found to be incorrect or if any information is found to have been withheld, the visa is liable to be cancelled at any time.
Je.....soussigné certifie par la présente que lors de ma visite en Inde

J'utiliserai le visa pour le motif pour lequel je l'ai demande. Je m'engage en outre lors de mort arrivée en Inde, a ne pas essayer d'y trouver un emploi, a ne pas y établir de commerce et a ne pas y prolonger mon séjour pour toute autre raison. J'accepte que ce visa soit annulé à tout moment si les renseignements fournis sont erronés ou s'ils sont retenus volontairement.

Date :

Signature:



Telephone : 0140 50 70 70
 Telefax : 0140 50 09 96
 Telex : 645 621 F
 Telegrams : Indembassy Paris
 E-mail : Administra @
 Indemparis. Atlas. FR

भारत का राजदूतावास
 15, रू अलफ्रेड देहोदन्क
 75016 पेरिस

EMBASSY OF INDIA
 15, Rue Alfred Dehodencq
 75016 PARIS

PAR/CONS/407/3/01()
ADDITIONAL FORM TO BE FILLED IN CAPITAL LETTERS BY NON-RESIDENTS
(VISITORS) IN FRANCE ALONG WITH THE VISA APPLICATION FORM

NAME OF THE APPLICANT :

NAME FATHER / HUSBAND:.....

NATIONALITY:.....

DATE & PLACE OF BIRTH :.....

PASSPORT NUMBER:.....

DATE & PLACE OF ISSUE :.....

OCCUPATION :

PERMANENT ADDRESS :.....

PURPOSE OF VISIT :.....

DURATION OF STAY:.....

Signature of Applicant

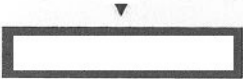
FOR OFFICE USE ONLY

FAX / MESSAGE N°

DATE

FORWARDED TO INDEMBASSY / HICOMMIND/CONGINDIA
 WITH THE REQUEST TO CONFIRM PARTICULARS AND COMMUNICATE OBJECTION, IF
 ANY TO GRANT VISA TO HIM / HER(-) COST RECOVERED (-) IF NO REPLY RECEIVED
 WITHIN 72 HOURS, AS PER GOVERNMENT INSTRUCTIONS VISA WILL BE ISSUED AFTER
 LOCAL VERIFICATIONS (-)

ASST. CONSULAR OFFICER



..... South Asia Limited
14th & 15th Floors, Tower C, DLF Cyber Greens
DLF City, Phase-III, Gurgaon - 122 002
Haryana, India.
Tel. : (91)
Fax : (91)

ASAL/HR/AM/RKN/7/1788/2006

JULY 31, 2006

The Visa Officer
EMBASSY OF INDIA IN FRANCE
FRANCE

SUB : ISSUE OF LONG TERM MULTIPLE ENTRY EMPLOYMENT VISA

Dear Sir,

This is to bring to your notice that Mister XXXX (PASSPORT NO. **05.00.57**) is to visit India for Employment purpose with South Asia Limited as Fonction starting from August 01, 2006 for a period of 12 months.

We humbly request you to kindly process his **Long Term Multiple Entry Employment Visa.**

Thanking you,

Yours faithfully,
for **SOUTH ASIA LIMITED**


ANUP MEHRA
GENERAL MANAGER - HR

Encl. : a/a



Embassy of India
Paris

Please fill up in English

Proforma to be attached with 'Employment Visa' applications

Note: Original employment contract may please be enclosed for consideration of 'E' visa applications

1. Name of Visa applicant :
(Please write in capital letters)
2. Passport No. :
3. Nationality :
4. Name of Company/Orgzn. with :
which applicant is to work for
in India
5. Address of the company/corporate :
group in India
6. Whether the orgn. has a parent/ :
group company in France, if yes
name & address
7. Total annual salary to be paid :
to employee in €/Rs. :
8. Whether salary is to be paid in : France/India
France or in India (Please tick)
9. If salary is being paid in France,
and in India, please mention
(i) Part-annual salary being paid in France : Euros
(ii) Part-annual salary being paid in India : Rupees
10. If salary is to be paid in France either in part or in full, then please furnish an
undertaking from the company employing applicant stating that the Income Tax
assessed (Please mention in Indian Rupees) on the total salary of the employee
(Please mention in Indian Rupees) will be paid by the company to the
Government of India and certified copy of income tax return would be furnished
to the Embassy of India, Paris within six months of date of issue of visa.
11. Details of any Business/Employment visa :
granted earlier to the visa applicant and
copy of income tax return if continuous in
stay exceeded ten months in India

TELECOPIE

MEMO INTERNE

Carlson
Wagonlit
Travel

A :
Société :
Fax :

DE :
Dépt./Agence
Tél
Fax

c/o Alcatel CIT
4, rue de Broglie B.P. 344
22304 Lannion Cedex (France)
Tél. (33) 02 96 04 86 53 Fax (33) 02 96 04 85 13

Copie

CARLSON WAGONLIT TRAVEL
c/o ALCATEL CIT
4, Rue de Broglie
B.P. 344
22304 LANNION CEDEX
20 - 2 - 5580 - 4

DATE :

Nombre de pages :
(page de garde comprise)

MESSAGE :

ATTESTATION

Je, soussigné Yann VALLEE, Responsable de l'implant
Carlson Wagonlit Travel à Lannion, certifie que :

MR **TRAN Hoai Quar**

Est bien en possession d'un billet aller retour :

Départ le : **27 février 2006 Paris - Islamabad - Paris**

Pour valoir ce que de droit


CARLSON WAGONLIT TRAVEL
c/o ALCATEL CIT
4, Rue de Broglie
B.P. 344
22304 LANNION CEDEX
20 - 2 - 5580 - 4

Document à joindre
à toute commande

BON DE COMMANDE VISA

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent ► Type de passeport : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé 4VS)

Réservé à 4V Services

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
	Total		

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport 9h / 18h		
Aéroport Week end et hors bureau		
	Total	

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

4V SERVICES réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, 4V SERVICES ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de 4V SERVICES ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de 4V SERVICES ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter.

Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par 4V SERVICES.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

4V SERVICES n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à 4V SERVICES, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. 4V SERVICES, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où 4V SERVICES a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaire ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre 4V SERVICES et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Nanterre sera seul compétent.